

PRÉSENTATION DES TEXTES

Nous prions les collaborateurs de la revue de se conformer au protocole suivant de présentation des textes:

Pour tout article soumis à la revue, on fournira à la fois une version informatique (disquette ou courriel) et la version papier correspondante.

De préférence, on utilisera l'un des logiciels de traitement de texte suivants: Word pour Macintosh (toute version), Claris, Apple Works, Word Perfect système IBM (Pc ou clone), sauvegardé en format Word ou RTF.

On composera le texte en mode normal, avec le moins possible d'indications typographiques (retour de chariot simple, tabulateur au début des paragraphes, italique, guillemets). On évitera le surcodage, les mises en forme (espaces insécables, texte en retrait, double retour de chariot, etc.) et la multiplication de styles.

On donnera préférence aux titres courts et explicites et on n'ira pas au-delà de deux niveaux d'intertitres, qu'on ne numérotera pas.

Toutes les citations en langue autre que le français devront être traduites.

Joindre un résumé ne dépassant pas 150 mots.

Le manuscrit doit comporter entre 50 000 et 70 000 caractères (espaces compris), notes et bibliographie comprises.

L'article sera accompagné d'un résumé et de cinq mots clés en français, en anglais et en espagnol (entre 100 et 150 mots). Les titres des articles devront également être traduits en anglais et en espagnol.

En ce qui concerne les appels de note, les notes et les références bibliographiques:

- la numérotation des appels de notes sera suivie du début à la fin de l'article;
- l'appel de note se place immédiatement après le mot, la phrase ou la citation auxquels il se rapporte, avant toute ponctuation et à l'intérieur des guillemets fermants;

- chaque note doit être complète, c'est-à-dire comporter, lorsqu'elle est de nature bibliographique, tous les éléments de la référence. On ne laissera donc pas de références abrégées entre parenthèses dans le texte — ni de bibliographie à la fin de l'article;

On suivra, pour l'indication des coordonnées bibliographiques, les modèles suivants (noter que les éléments bibliographiques ne sont séparés que par une virgule):

article tiré d'un périodique: prénom et nom de l'auteur, titre de l'article entre guillemets, titre du périodique en italique, volume du périodique, numéro du périodique, date de publication, pages du début et de la fin de l'article ou page citée;

article tiré d'un collectif: prénom et nom de l'auteur, titre de l'article entre guillemets, nom et prénom du directeur du collectif suivi entre parenthèse de la mention dir., titre du collectif en italique, lieu d'édition, maison d'édition, date d'édition, pages du début et de la fin de l'article ou page citée;

livre d'un seul auteur: prénom et nom de l'auteur, titre du livre en italique, lieu d'édition, maison d'édition, date d'édition (le cas échéant, la page citée);

collectif avec directeur: prénom et nom du directeur suivi de la mention dir. entre parenthèses, titre du collectif en italique, lieu d'édition, maison d'édition, date d'édition;

collectif sans directeur: prénom et nom de tous les collaborateurs (s'ils sont peu nombreux) ou prénom et nom du premier auteur suivi de la mention *et al.* en italique, titre du collectif en italique, lieu d'édition, maison d'édition, date d'édition.